

AFFAIRE N° 2 - Ratification de la dépense relative aux travaux de transformation d'une camionnette 2 CV. en ambulance - Montant 30.000. frs.CFA.

U. Bouché

M. MONDON donne lecture du rapport :

" La Maison FOCUSQUE & Cie a effectué des travaux pour la transformation d'une camionnette 2 C.V.en ambulance en Juillet 1963.

En conséquence, je vous demande d'approuver le prix forfaitaire de 30.000. Fr réclamé par facture N° 4566 du 23 Juillet 1963. "

adopté à l'unanimité.

*Approuvé
le 22/7/63
P/A M. Bouché
à l'unanimité
signé J. Ch. Bouché*